



APPEL A CANDIDATURE

RÉGLEMENT DE LA CONSULTATION

CONVENTION TEMPORAIRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR UNE ACTIVITÉ DE LOCATION DE VÉLOS ET SERVICES ASSOCIÉS

Assistance à la gestion de la station vélos

EN GARE DE CARCASSONNE

Le Syndicat Mixte Opération Grand Site propose une convention d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels avec activité de loueurs de vélos et l'assistance à la gestion et au développement d'une station vélos en gare de Carcassonne.

- **Objet de l'appel à candidature** : le présent appel à candidature est lié au choix d'un candidat ou d'un groupement de candidats en vue d'une occupation temporaire des espaces publics dédiés à l'installation d'un service de location de vélos et services connexes à la location et à l'assistance à la gestion de la station vélos en elle-même. Cette convention d'occupation sera conclue conformément aux principes de domanialité publique d'Etat et des conditions fixées par SNCF réseau au Syndicat Mixte. Elle sera consentie de manière temporaire et révocable et précaire, contre le paiement d'une redevance et dans le respect de l'affectation des lieux (cf cahier des charges). Elle est exclue du champ d'application des dispositions régissant les baux commerciaux. Elle est non constitutive de droits réels. Dans ces conditions le contrat est conclu pour une durée de 5 ans. Les conditions d'assistance à la gestion et au développement de la station vélos sont définies dans le cahier des charges général.

- **Attentes et prescriptions** :

L'occupant devra présenter un projet respectant le cahier des charges relatif à la gestion de la station vélos et à l'exploitation des espaces connexes et de manière générale le règlement intérieur de la maison du vélo.

Le document cahier des charges est consultable sur www.grandsite-carcassonne.fr ainsi que ses annexes.

Une visite de site peut être prévue sur rendez-vous.

L'entrée dans les lieux est prévue au plus tard **en janvier 2020**

Les projets seront évalués au regard des éléments pondérés suivants :

1/Qualification professionnelle (C.V, diplômes, références...) expérience en matière de gestion d'équipement et de connaissance de l'activité vélos sous toutes ces formes. 40%

2/Réalité économique du projet et qualité du projet présenté, des animations et des prestations, des partenariats éventuels : 40%

3/Plan de communication : 20%

Le Syndicat Mixte se réserve la possibilité de s'entretenir avec l'ensemble ou seulement une partie des candidats en vue de discuter du projet et de négocier le contenu final de la convention d'occupation et d'assistance à la gestion de la station.

- **Modalités de candidature :**

Les candidats devront présenter un dossier comprenant :

➤ Des éléments relatifs au candidat :

- **Une lettre de candidature** indiquant le statut du candidat et ses coordonnées, le nom et le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat et en cas de groupement, les mêmes informations pour les membres du groupement. En cas de groupement, la forme de ce dernier sera nécessairement solidaire.
- **Une déclaration sur l'honneur** pour justifier qu'il ne fait l'objet d'aucune condamnation devenue définitive et qu'il est en règle avec les obligations notamment fiscales et sociales qui lui sont applicables.
- **Les justificatifs de capacité professionnelle du candidat :** compétences professionnelles et expériences dans les domaines de l'exploitation et la gestion et l'animation d'équipement similaire ou d'équipement de loisirs. IL joindra à cet effet les C.V, diplômes ou licences en référence.
- **Les justificatifs de capacité financière :** le candidat fournira un compte de résultat prévisionnel pour la durée initiale de l'exploitation ainsi que le dernier bilan éventuel de l'entreprise ou de l'association.

➤ Des éléments relatifs au projet :

- Un dossier définissant le projet que le candidat entend développer avec le projet d'exploitation financier et technique précisant les moyens et les garanties que le candidat apporte ou entend mettre en œuvre.
- Tout document utile à la lecture du projet et à sa compréhension.

Les dossiers portant la mention « appel à candidature maison du vélo en gare de Carcassonne » devront être remis au plus tard **le 30 septembre 2019 à 17h00** par lettre recommandée avec AR (le cachet de la poste faisant foi) ou remis en main propre contre récépissé à :

Syndicat Mixte Opération Grand Site Cité de Carcassonne
32, rue Aimé Ramond – 11835 Carcassonne Cédex 9

Pour toutes informations, vous pouvez vous adresser à :

- Evelyne Tricot ; Chef de projet OGS tel : 04 68 77 71 72 ou par email : tricot.evelyne@grandsite-carcassonne.fr
- Anthony Chollet : chargé d'étude tel : 04 11 47 75 49 email : anthony.chollet@grandsite-carcassonne.fr